

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de renforcer la résilience des systèmes d'information de son organisation grâce à la législation NIS2

Public visé

- RSSI,
- DSI,
- Ingénieurs IT,
- Chefs de projet,
- Auditeurs de sécurité et juristes réglementaires IT ou toute autre personne impliquée dans la sécurité de son organisation.

Les objectifs de la formation

- Connaître la législation NIS2
- Intégrer les exigences de la législation NIS2 dans son organisation.

Les prérequis de la formation

- Connaissances de base en cybersécurité et sécurité des systèmes d'information.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques structurés, illustrés par des exemples concrets et adaptés au contexte professionnel des participants.
- Exercices pratiques à chaque étape pour favoriser l'appropriation des connaissances.
- Etude de cas permettant de relier les différents blocs de compétences.
- Forte interaction entre les formateurs et les stagiaires permettant de rendre les échanges plus concrets, en corrélation avec les attentes des stagiaires.
- Documentation pédagogique complète, fournie au format numérique.
- Questionnaire d'évaluation du cours en fin de formation, analyse par notre équipe pédagogique.
- Attestation des compétences acquises transmise au stagiaire à l'issue de la formation.
- Attestation de fin de formation adressée en même temps que la facture à l'entreprise ou à l'organisme financeur, confirmant la participation complète du stagiaire à la session

Programme de la formation

Jour 1

- **Matin** : Introduction à la directive NIS2 et son contexte
- **Après-midi** : Exigences organisationnelles et techniques

Jour 2

- **Matin** : Gestion des incidents et reporting
- **Après-midi** : Mise en conformité et intégration opérationnelle



2 Jours
14 Heures



Sur demande



+33 1 89 62 34 30



formation@acgcybersecurity.fr



Campus Cyber, Tour
Eria, 5 Rue Bellini 92800
Puteaux, FRANCE

Toutes nos formations sont
accessibles aux personnes en
situation de handicap.

ACG CyberAcademy